

## TRUSCAT EN RHUYS : DU MANOIR AU CHÂTEAU

### *Le premier manoir, XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*

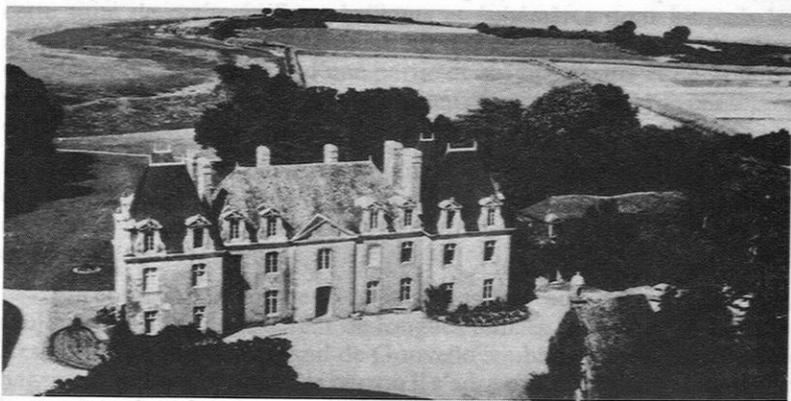
Le château de Truscat jouit d'un site privilégié à l'entrée d'une petite presqu'île qui s'avance dans le golfe du Morbihan. Pour en évoquer l'histoire, il faut remonter de nombreux siècles en arrière, à l'époque des ducs de Bretagne.

### *Le temps des ducs*

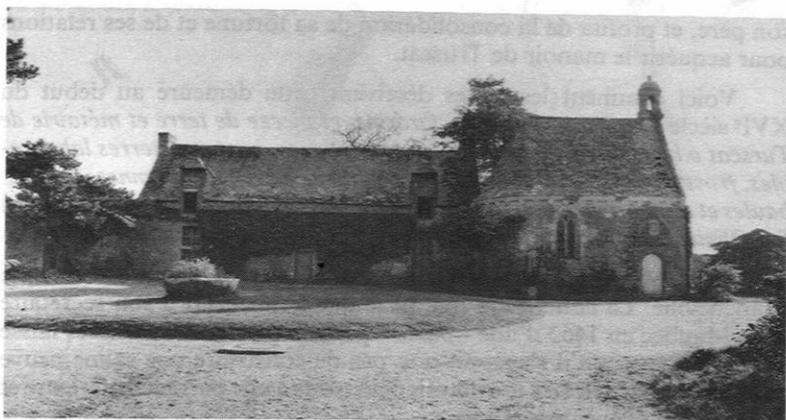
La presqu'île de Rhuys appartenait alors au domaine ducal, ainsi que la plus grande partie des rivages atlantiques. La partie ouest de la presqu'île avait cependant été concédée à la seigneurie ecclésiastique de l'abbaye Saint-Gildas de Rhuys, mais toute la moitié est, où se trouve Truscat, relevait directement du duc de Bretagne.

La présence ducale, fréquente depuis la construction du château de Suscinio au XIII<sup>e</sup> siècle, rayonna sur les terres environnantes qui se couvrirent de manoirs destinés à héberger les illustres serviteurs du prince breton. Cette région offrait l'agrément de la mer et de la forêt, tout en présentant un intérêt stratégique capital pour le contrôle des accès maritimes du duché.

Epoque fastueuse sous Jean IV, Jean V, et plus encore sous François II, où le duc se déplaçait avec tout un appareil d'Etat et une cour ayant des habitudes de vie somptueuses.



*Château de Truscat en Sarzeau (Morbihan). Façade sud.*



*Château de Truscat en Sarzeau (Morbihan). La chapelle et les communs.  
Coll. Archives départementales (7 Fi).*

Pour connaître les premiers occupants du manoir de Truscat, la documentation écrite ne nous permet guère de remonter au-delà du milieu du XV<sup>e</sup> siècle. A cette époque, la châtellenie de Rhuy était détenue en douaire par Isabeau d'Ecosse, venue en France en 1442 pour épouser le duc François I<sup>er</sup>. Veuve en 1450, elle reçut en douaire Guérande et Rhuy. Ce dernier domaine fut ensuite aliéné au profit du prince d'Orange, Jean de Châlon, pour le récompenser de ses services.

Le premier détenteur du manoir de Truscat dont le nom soit mentionné dans les textes est Jean Maubec, qui occupa les fonctions de secrétaire ducal sous François II. Ce personnage, très proche de l'entourage du prince, transmit ses biens à sa fille Olive, qui épousa Olivier de Levenoy, à qui Anne de Bretagne confia la charge de forestier et garde des bois, parcs et forêts de la juridiction de Rhuy.

Mais le temps de la splendeur ducale était révolu. Les héritiers de Jean Maubec s'endettèrent progressivement et furent contraints d'hypothéquer les salines de Truscat, qu'ils vendirent finalement à un riche négociant, Etienne Francheville, entre 1507 et 1515.

#### *Le temps des troubles*

Etienne Francheville, qui fut le premier à s'intituler « *sieur de Truscat* », était le fils de Pierre Francheville, officier de finances très dévoué à la cause de François II, et dont la fortune était en partie alimentée par le commerce des vins et des épices. Bien introduit dans l'entourage ducal, Etienne Francheville continua les activités commerciales et financières de

son père, et profita de la consolidation de sa fortune et de ses relations pour acquérir le manoir de Truscat.

Voici comment les textes décrivent cette demeure au début du XVI<sup>e</sup> siècle : « *manoir, maisons, jardins, et piecze de terre et métairie de Truscat o leurs appartenances ; tant prés, vignes, pastures, terres labourables, frostz, boays, sallines, maroys, caubiers, vassières, adrennes, oeilletz, baules et autres appartenances qu'eulx acquets qui furent et appartindrent à feu Olivier de Levenoy et Ollive Maubec et feu Jehan Maubec* ».

Le manoir et les marais salants existaient donc bien avant Etienne Francheville. La concession que fit le duc François II à son secrétaire Jean Maubec en 1463 d'une « *baule* » pour la convertir en salines laisse même supposer qu'il s'agissait non pas de construire une saline neuve mais de remettre en état des marais construits à une période antérieure et abandonnés depuis longtemps.

La concession de « *baules et paluds* » pour édifier des salines était réservée aux serviteurs les plus proches du duc, pour des raisons probablement économiques car leur construction représentait un lourd investissement compte tenu des moyens techniques dont on disposait au XV<sup>e</sup> siècle. Investissement rentable : les papiers d'Etienne Francheville laissent penser que le commerce du sel occupait une place importante dans ses revenus. En 1540, la saline acquise d'Olivier de Levenoy comprenait 75 œillets (soit 5 hectares).

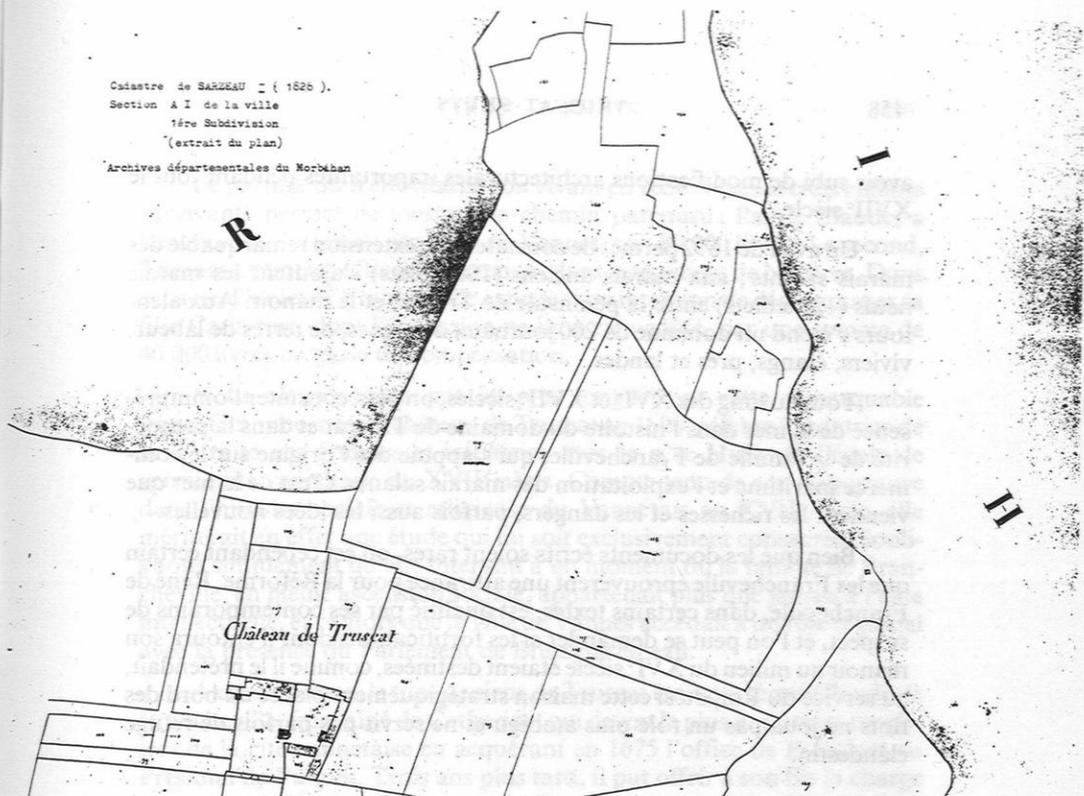
Certaines enquêtes précisent que ce sont Etienne, puis son fils René, qui firent construire le manoir de Truscat. Comme il existait déjà un manoir, il s'agit sans doute d'une reconstruction, chose fréquente à cette époque. Bien que l'on ne dispose pas de description détaillée, on peut penser que cette demeure alliait deux finalités : maison d'agrément et de défense.

Maison de campagne pour Etienne Francheville, qui demeurait le plus souvent à Sarzeau, où il possédait une maison, et où le retenaient ses fonctions de lieutenant ordinaire de la cour et juridiction de Rhuys ; manoir fortifié à la génération suivante. Son successeur, René de Francheville fit construire des murailles et creuser des douves, enfermant les bâtiments dans des cours protégées par des « *portes fermantes* ». De nombreux textes font état de l'insécurité constante, et des fréquentes incursions des ennemis sur les côtes. Lors d'une enquête de 1564, un témoin « *a veu et entendu que lesdicts père et fils estoient sujets aux armes et comparaissoient aux monstres généralles de l'arrière-ban de ce païs, et par quelques fois, il a veu durant les guerres qu'ils estoient establis pour tenir garnison pour la deffence du pays* ».

Enfin le manoir était le centre d'une exploitation agricole prospère. René de Francheville obtint du roi Henri III une nouvelle concession

Cadastre de SARZEAU ( 1626 ).  
Section A I de la ville  
1ère Subdivision  
(extrait du plan)

Archives départementales du Morbihan



pour agrandir l'étendue de ses marais salants en 1558, ce qui porta à une centaine le nombre d'œilletés exploités. Les ventes de sels et de grains lui assuraient de confortables revenus, et il armait ses propres navires pour commercer avec les pays voisins. Il acheta même plusieurs fois les grains de la seigneurie de Rhuys pour les vendre en Espagne et au Portugal. A sa mort, ce marchand comptait parmi les plus riches de la contrée. Il laissait des maisons « *fort honnestement meublées* », du bétail, des chevaux, de l'argent, et son frère Guillaume évaluait sa fortune à 1500 l. de revenu.

Lorsque son fils Sylvestre lui succéda, il hérita d'un ensemble imposant : « *lieu noble, manoir et hébergement de Truscat composé de maisons, demeure, chapelle, court et arrière-court, basse-court, escuries, granges, fuye, pressouer, cellier, portes fermantes, issues, rabines, jardrins, vergers, boys antien et aultre boys, le tout en un tenant* ».

L'inventaire après-décès de Sylvestre de Francheville donne une idée de l'agencement intérieur du logis principal ; il mentionne l'existence d'un pavillon. Au rez-de-chaussée, se succédaient une chambre, une arrière-chambre, un cabinet, une petite salle ; à l'étage deux chambres, une arrière chambre, une salle, une cuisine ; au-dessus les greniers. La présence du pavillon et le nombre de pièces et d'arrière-chambres permettent de confirmer qu'il s'agit là d'un manoir important, qui ne semble pas

avoir subi de modifications architecturales importantes pendant tout le XVII<sup>e</sup> siècle.

Un aveu de 1672 permet de constater une extension remarquable des marais salants ; aux marais anciens (100 œillets) s'ajoutent les marais neufs (120 œillets) entre la péninsule de Truscat et le manoir. Aux alentours s'étend un domaine de 200 journaux de vignes, de terres de labour, viviers, étangs, prés et landes.

Tout au long des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, on peut constater l'omniprésence de la mer dans l'histoire du domaine de Truscat et dans la prospérité de la famille de Francheville, qui s'appuie dès l'origine sur le commerce maritime et l'exploitation des marais salants. C'est de la mer que viennent les richesses et les dangers, parfois aussi les idées nouvelles.

Bien que les documents écrits soient rares, on est cependant certain que les Francheville éprouvèrent une attirance pour la Réforme. René de Francheville, dans certains textes, est qualifié par ses contemporains de suspect, et l'on peut se demander si les fortifications dont il entoura son manoir au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle étaient destinées, comme il le prétendait, au service du Roi, ou si cette maison stratégiquement placée au bord des flots ne joua pas un rôle plus ambigu et ne servit pas parfois de refuge clandestin.

#### *Le temps des fastes*

Malgré leurs requêtes réitérées, les sieurs de Francheville durent attendre 1643 pour obtenir l'anoblissement de leur terre de Truscat. Cette mesure consacre l'ascension de la famille de Francheville dans la noblesse de robe au cours du XVII<sup>e</sup> siècle. Ce parcours est similaire à celui de bien des familles nobles à la même époque. Pour les Francheville, il s'inscrit dans la continuation d'une tradition familiale au service de la « *république* » au sens étymologique du terme, mais avec un enracinement dans la région vannetaise et une intégration dans la noblesse locale, qui s'accompagne d'un certain conformisme au modèle ambiant sur le plan social et religieux.

Daniel de Francheville (1584-1656) commença en effet une carrière locale de sénéchal de Rhuy, avant d'acquérir pour son fils aîné l'office de sénéchal de Vannes.

Dans le même temps, il augmenta son patrimoine foncier par la réunion de trois beaux domaines familiaux dans la presque île de Rhuy, Truscat, la Motte-Rivault et la Cour, et obtint l'anoblissement de toutes les terres qu'il possédait en 1653.

Enfin, en 1654, il acheta l'emplacement de ce qu'on appellera plus tard l'hôtel de Francheville à Vannes.

Le partage qu'il effectua de son vivant en 1650 entre ses trois enfants survivants permet de mesurer le chemin parcouru : l'aîné, Claude, a bénéficié de l'office de sénéchal de Vannes, soit 80.000 livres. Le second, Thomas obtint un office de lieutenant dans le régiment de Navarre. Dans cet acte, Daniel de Francheville exprime son intention de dédommager sa fille Catherine, dont l'éducation ne lui a rien coûté, par une somme de 40.000 livres en guise de compensation.

Nous n'évoquerons pas ici plus longuement cette remarquable figure féminine, née au château de Truscat en 1620, célèbre fondatrice de la Retraite des femmes et initiatrice avec le père Huby de l'école de spiritualité vannetaise du XVII<sup>e</sup> siècle. Compte tenu de son importance dans l'histoire sociale et religieuse du Vannetais au XVII<sup>e</sup> siècle, elle mériterait en effet une étude qui lui soit exclusivement consacrée. Soulignons simplement qu'elle intervint à un moment où la famille de Francheville, en pleine ascension sociale, appartenait plus que jamais à l'élite intellectuelle, et ce alors que la ville de Vannes accédait à un rôle régional avec la présence du Parlement de Bretagne en exil.

A cette époque, le titre de sieur de Truscat était porté par Claude de Francheville, frère aîné de Catherine, qui devint le plus important magistrat de la cité vannetaise en acquérant en 1675 l'office de Président au Présidial de Vannes. Trois ans plus tard, il put offrir à son fils la charge d'avocat général au Parlement de Bretagne, qui venait d'être exilé à Vannes, et dont la présence augmentait les possibilités de promotion sociale. Un événement insolite vint toutefois interrompre ce parcours exemplaire : dès la mort de son père Claude en 1682, Daniel de Francheville entra dans les ordres, revendit son office à son frère puîné Pierre, et céda Truscat à son autre frère Gervais. La brillante carrière ecclésiastique de ce personnage très estimé de Louis XIV et qui devint évêque de Périgueux dès 1693, échappe alors à l'histoire locale.

#### *La vie de château, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*

Gervais de Francheville avait auparavant suivi la carrière militaire traditionnellement réservée aux cadets. Il fit reconstruire le manoir familial à partir de 1702. Cette date coïncide avec la mort de son frère aîné, et ce n'est sûrement pas un hasard s'il attendit ce moment pour prendre une telle initiative. La destruction totale du manoir primitif, dont ne subsistent que les dépendances et la chapelle du XVI<sup>e</sup> siècle, symbolise un peu le nouveau départ de la famille de Francheville, dont Gervais devint alors « *chef de nom et d'armes* ».

Ce bâtiment n'a donc pas été construit sur la commande d'un parlementaire, ainsi que le supposait André Mussat dans son ouvrage « *Arts et Cultures de Bretagne* », et l'on comprend mieux le choix d'un

plan très classique — un grand logis encadré par deux pavillons — et très répandu en Bretagne au XVII<sup>e</sup> siècle, mais qui, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, n'est plus vraiment au goût du jour.

Le cadastre établi en 1828 conserve le plan d'un bâtiment rectangulaire, dont la façade nord, côté golfe, était primitivement linéaire. Seule la façade sud, tournée vers une cour ouverte et de vastes pelouses, était agrémentée de deux avant-corps à peine marqués. Elle fut probablement conçue à l'origine comme la façade principale.

Cet ensemble imposant, coiffé d'amples toits en pavillon, donne une impression de grande sobriété et même d'austérité. Il faut en outre se souvenir que les fenêtres de lucarnes, seul élément ornemental avec l'utilisation de consoles à volutes rentrantes et de vases de pierre, ne furent ajoutées qu'après 1830. Cette bâtisse avait donc à l'origine l'allure d'une grande maison de plaisance, dont la seule fantaisie résidait dans l'emploi généreux des ouvertures (cinquante-deux grandes fenêtres).

Comme beaucoup de ces grandes demeures construites au XVIII<sup>e</sup>-siècle, Truscat était d'abord une résidence d'été, mais on a vu que cette utilisation, liée à un site exceptionnel, existait déjà au Moyen Age. C'est toutefois l'œuvre d'une famille bretonne très implantée localement qui réside de façon permanente dans la région vannetaise.

Un peu délaissé dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle par les Francheville qui séjournaient plus souvent dans leur hôtel rennais que dans le vannetais, le château de Truscat fit l'objet d'une véritable restauration au XIX<sup>e</sup> siècle, par le comte Gabriel de Francheville, puis par son fils Jules qui renforça l'aspect lourd et massif de l'ensemble par l'addition de deux pavillons d'angle. De cette époque date aussi l'aménagement des extérieurs en jardin paysager. Gabriel de Francheville (1778-1849) procéda à de nombreuses plantations, et s'intéressa passionnément à la culture du mûrier et l'élevage des vers à soie dans les années 1840. Cette entreprise qui lui valut un certain renom à l'échelon national ne put cependant dépasser le stade expérimental, malgré les atouts climatiques de la presqu'île de Rhuys.

Il est difficile d'en dire plus sur tous ces travaux, compte tenu de l'absence de documents — surtout de plans ou de devis du XVIII<sup>e</sup> siècle — dans le chartrier de Truscat. Il faut toutefois signaler le grand intérêt du fonds d'archives conservé dans ce château, dont l'inventaire sera prochainement publié par les Archives départementales. Il nous reste à remercier les propriétaires du château de Truscat, en particulier M. et Mme Goullin, de leur accueil en septembre dernier ainsi que des précieuses indications qu'ils nous ont apportées, et également M. de Langlais pour son authentique témoignage sur la famille de Francheville.

Y. FORGET